

L'auto-stoppeur meurt à 16 ans

Publié le jeudi 27 novembre 2014 à 03H00

Alors qu'il venait d'être pris en stop à Wé, à Lifou, un mineur 16 ans est décédé hier, des suites de ses blessures consécutives à un accident de la route. La voiture impliquée avait été volée la veille par le conducteur, lui aussi mineur.

Après avoir perdu le contrôle, le conducteur a percuté un premier arbre, puis un second, avant que le véhicule ne s'immobilise.



Photo DR

La victime n'est en rien impliquée dans le vol du véhicule. Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 h 15, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route principale de la commune de Wé, à Lifou. Un mineur âgé de 16 ans, originaire de la tribu de Qanono, est décédé sur le coup. Il a été enterré hier.

Volée. Selon les premiers éléments de l'enquête de gendarmerie, le conducteur du véhicule, seul impliqué dans l'accident, aurait perdu le contrôle en raison d'une vitesse excessive. A la sortie d'un virage, la voiture a d'abord tapé un premier arbre, avant de s'immobiliser, 30 mètres plus loin, sur un second. A l'arrivée des secours, la victime était déjà en arrêt cardio-respiratoire. Le médecin ne pouvait que constater son décès. A priori, aucune trace d'alcool n'aurait été retrouvée lors des prises de sang effectuées sur le conducteur du véhicule. Pour autant, l'enquête de gendarmerie met d'ores et déjà en avant le fait que la voiture avait été volée chez un particulier, plus tôt dans la soirée. Après le vol, le conducteur, mineur, aurait pris en stop trois personnes âgées de moins de 18 ans. Dont la victime.

Cellule. Alors que l'année 2014 est loin d'être terminée, ce décès porte à 65 le nombre de personnes tuées dans un accident de la route depuis le 1er janvier. Le triste « record » de 2009, et ses 64 décès, a donc été battu. Sur les dix dernières années, 2014 est la pire année depuis 2005. Cette année là, 71 personnes avaient perdu la vie dans un accident de la route. Quant à la future « Madame Sécurité routière », Heidi Hénin, l'officier de police démissionnaire n'est « pas tout à fait en poste », répond-on au cabinet de Gilbert Tyuienon. Cela serait dû à des problèmes administratifs. Avant d'assurer qu'« une cellule devrait être mise en place avec un local situé au centre-ville de Nouméa dès la mi-décembre », et qu'« une rallonge budgétaire a été votée au gouvernement pour financer les actions à mener ». Votée il y a un an, l'intégralité du plan quinquennal de sécurité routière n'est toujours pas effective en Nouvelle-Calédonie.

Aurélien Lalanne